

La police arrêta Swearngen à son adresse de Bogart Street...

Alors qu'on le conduisait au commissariat de police, Swearngen sortit un automatique de calibre 25 et ordonna au conducteur de s'arrêter. Il obligea le sergent David Horne et le sergent David Swanwick à lui remettre leurs armes et s'enfuit avec la voiture de police.

Finalement Swearngen parvint à atteindre Pontiac, dans le Michigan, avec l'aide d'amis. On l'arrêta...

Swearngen a prétendu dans une déclaration à la police que les trois hommes qui étaient sortis de l'hôtel s'étaient jetés sur lui avec des couteaux et qu'il n'avait tiré que par légitime défense.

Voici ce que le juge a déclaré:

«Nous avons tous les deux des idées très différentes sur ce que signifie la légitime défense»,... «le fait que vous portiez deux pistolets prouve que vous étiez prêt à avoir recours à la violence.»

Je suis d'accord là-dessus. L'article ajoute:

L'accusé aurait pu être libéré sur parole au bout de deux ans, mais il doit maintenant purger une peine d'au moins douze ans,...

Voilà des exemples du programme de mise en liberté provisoire. Naturellement, la faute en revient toujours à la Commission des libérations conditionnelles. J'ai regardé cet après-midi dans le dictionnaire Oxford, qui définit la libération conditionnelle comme la mise en liberté d'une institution, comme un pénitencier. Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples, monsieur l'Orateur. Toutes ces statistiques ne sont que des balivernes car on ne peut rien en déduire. Les personnes qui ont fait l'erreur s'en sont bien cachées, et la faute en revient à la Commission des libérations conditionnelles.

Il est certain que les prisons sont des lieux isolés; il est certain que les gens qui s'y trouvent sont frustrés. Je suis d'accord avec les autres députés qui ont dit qu'au Canada, il y a trop de monde dans les pénitenciers. Nous avons l'habitude de condamner les gens à de trop longues peines pour différentes sortes de crimes. C'était là l'une des plaintes formulées dans une brochure publiée par les jeunes de notre parti. Il y a quelques années à peine, l'on considérait les gens qui possédaient une certaine quantité de marijuana comme des trafiquants et les tribunaux imposaient des peines de 4 ou 5 ans; et pourtant, par les mêmes voies de droit dans notre pays, on relâchait des gens qui étaient de dangereux psychopathes, et les psychiatres le savaient.

Je suppose que Byron avait raison de déclarer dans «Le Prisonnier de Chillon»:

And when thy sons to fetters are consigned
To fetters, and the damp vault's dayless gloom
Their country conquers with their martyrdom
And freedom's fame finds wings on every wind.
Chillon. Thy prison is a holy place
And thy sad floor an altar—
For 'twas trod, until his very steps have left a trace
Worn as if cold pavement were a sod—by Bonnivard
May none these marks afface!
For they appeal from tyranny to God.

● (2120)

J'en sais quelque chose, j'ai passé 27 ans au barreau. En plus de cela, j'ai passé beaucoup de temps et consacré beaucoup d'efforts, toute ma vie, à défendre des gens. Je suis allé dans tous les pénitenciers du pays, comme conseiller ou comme visiteur.

M. Benjamin: N'y êtes-vous pas allé comme détenu?

M. Woolliams: Je ne veux pas parler de cela. Le député sait peut-être ce que c'est; moi, pas. J'espère qu'il cessera de blaguer, parce que ce n'est pas une blague, croyez-moi.

Libération conditionnelle—Loi

J'ai consacré toute ma vie à des affaires de ce genre et je les connais bien. Je veux que nous lancions un bon programme de réhabilitation. Créons une Commission des libérations conditionnelles efficace, dont les membres, hommes et femmes, auront une bonne formation dans les disciplines les plus poussées, afin de pouvoir réhabiliter ceux qui le méritent dans notre société.

Nous admettons certes tous que le milieu est la cause de beaucoup de problèmes. Les juges que j'ai rencontrés dans tout le pays sont d'accord sur ce point. Un homme qui a été député disait que les problèmes proviennent des ménages brisés; je parle du juge McNiven que j'ai rencontré à la Cour d'appel à Regina et qui, soit dit en passant, est membre du parti libéral et un des meilleurs Canadiens de l'Ouest. Nous ne pouvons pas changer la situation mais nous pouvons aider les jeunes gens et les jeunes filles qui se sont égarés. C'est pourquoi je veux que l'on établisse des commissions des libérations conditionnelles régionales afin d'y nommer les personnes ayant le plus d'expérience et le plus d'aptitudes. De cette manière, nous renverrons dans la société des personnes réhabilitées.

La semaine dernière comme j'étais seul, j'ai relu la vie de Clarence Darrow. Tous ceux qui ont lu le récit de sa vie connaissent le fameux cas de Leopold et Loeb. Darrow a été le premier avocat, en 1929, à rassembler sept psychiatres et psychologues éminents du pays pour prouver que Leopold et Loeb, issus de très vieilles familles des États-Unis, se trouvaient dans un certain état mental au moment du crime.

Ces deux jeunes gens avaient décidé de commettre le crime parfait. Ils ont enlevé un jeune garçon, le premier à quitter une certaine école et l'ont emmené à la campagne pour le tuer. Ce n'était pas le crime parfait car l'un des accusés avait laissé tomber ses lunettes. Son nom figurait dessus et il fut pris. Darrow plaida coupable. Les accusés furent condamnés à mort. Toutefois, avec sa grande éloquence et sa connaissance de l'humanité et des motivations humaines Darrow amena pour la première fois des scientifiques devant un tribunal de Chicago pour démontrer que les accusés devaient être condamnés à la prison à perpétuité plutôt qu'à la mort en raison de leur état mental et émotionnel au moment du crime. Ce fut un procès très important.

Cela illustre bien le genre de lois que j'aimerais voir dans notre pays. Je sais ce que j'ai dit de la peine de mort, mais mes remarques se limitent à un domaine très restreint comme on peut le voir en étudiant mes discours. C'est un exemple du genre de lois que j'aimerais voir instaurer au Canada. Je dis cela car j'ai passé toute ma vie à défendre des gens accusés de crimes terribles. Je suis peut-être le seul dans ce cas à la Chambre.

Si je puis évoquer des souvenirs personnels quelques instants, en 1950 j'ai défendu une femme accusée de meurtre. Elle fut acquittée. En 1967 la même femme me demanda de défendre son fils accusé de meurtre à son tour. Donc on peut voir quelle est l'importance du milieu. Le milieu où nous vivons modifie notre vie et nous pouvons tous dire en montrant des gens malheureux: «Cela aurait pu être moi.» Donc je suis très heureux de voir que le gouvernement s'est enfin décidé à faire quelque chose.

Je connais parfaitement le ministre. Il y a des années nous nous appartenons au même comité; à cette époque nous nous absentions pour visiter des pénitenciers et parler avec les détenus. Je sais que c'est un homme vaincu qui désire faire les choses comme elles doivent l'être. Je lui demande d'abandonner l'idée de cette expédient qu'est la nomination de membres spéciaux car elle